



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE 2
du mardi 3 mars 2026

Présents :

- Mr Corre, Maire de Creuzier-le-Vieux
- Mme Chamoux, Adjointe aux Affaires Scolaires et aux Affaires Sociales
- Mme Bradel, Adjointe-Déléguée à l'Enfance
- Mme Jacquet, Directrice Générale des Services - Mairie
- Mme Dubreuil suppléante DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)
- Mme Delavault, Mme Ghizzo, Mme Coquillon, Mme Balleret Condello , Mr Vieira, Mr Métenier parents d'élèves élus
- Mme Robin, Directrice de l'école / enseignante classe de MS-GS
- Mme Ménard (enseignante classe de MS-GS), Mme Chaussard (enseignante classe de PS), Mme Busserolle (enseignante classe de PS-MS)

Excusés :

- Mme Pitalot, Inspectrice de l'Education Nationale (Vichy1)
- Mme Tokarski, Mme Martinie (enseignantes en complément de service classes de MS-GS et PS-MS)
- Mme Rochais, Mme Pulido, parents d'élèves élus

Tour de table. Secrétaire de séance : Sandrine MENARD

1- Approbation du procès-verbal du conseil du 18 novembre 2025.

2- Modification règlement intérieur

Les membres du conseil approuvent la proposition de modification du paragraphe 8 du règlement intérieur de l'école concernant les fumeurs. Lecture du passage concerné du règlement : « Interdiction absolue de fumer ou de vapoter dans l'école, y compris dans la cour de récréation » et ajout en fin de phrase : « et aux abords de l'école ». Une information sera distribuée aux familles.

3- Effectifs et répartition des élèves : 97 élèves admis à ce jour (3 arrivées en décembre et 2 départs au retour des vacances de février) : 30 GS nés en 2020, 38 MS nés en 2021, 29 PS nés en 2022, répartis dans 4 classes.

Classe 1 – Aurélie Chaussard	PS	22 élèves
Classe 2 – Sandrine Ménard	MS(GS	24 élèves
Classe 3 – Gwenann Robin et Laura Tokarski (lundi)	MS-GS	26 élèves
Classe 4 Sylvie Busserolle et Laura Martinie (jeudi)	PS-MS	25 élèves

Mme Laura Tokarski remplace Mme Marie-Line Willem depuis janvier.

4- Prévisions et inscriptions pour la rentrée 2026 : 30 passages au CP, 38 GS, 29 MS, estimation 23 PS (total estimé : 90). Avec l'implantation récente du lotissement « Les Bleuets », cette estimation peut changer. La mairie nous communiquera une estimation plus précise du nombre d'enfants qui vont arriver. Mr Corre parle pour la Mairie qui se réjouit de l'arrivée de nouvelles familles et note un vieillissement de la population.

Pour les enfants nés en 2023 et domiciliés à Creuzier-le-Vieux les inscriptions pour la maternelle se font en Mairie dans un premier temps (fournir le carnet de santé et le livret de famille à ce moment-là) puis les admissions se feront auprès de Madame Robin, directrice de l'école (prendre rendez-vous par téléphone au 04 70 98 70 13). Pour les enfants nés en 2023 non domiciliés à Creuzier-le-Vieux une commission/dérogation se réunira en mai (demande à effectuer en Mairie). **Visite de l'école, regroupement des petits et temps d'échange avec les parents prévus le mardi 16 juin à 17h pour les nouveaux.**

A noter : * la dérogation est accordée pour tout le cursus scolaire sur la commune, inutile de refaire une demande lors du passage en CP.

* En cas de déménagement, l'enfant peut continuer à fréquenter l'école sans dérogation.

5- Visite médicale des élèves nés en 2020 (GS) : le Dr Banvillet, médecin scolaire, viendra voir les élèves de Grande section avant leur entrée au CP.

Visite médicale des enfants nés en 2022 (PS) : la visite aura lieu avec Madame Eugénie Hernandez (puéricultrice PMI) les 26, 30, 31 mars 2 avril 2026 (matins). Présence des parents souhaitée.

6- Projet d'école et Projets spécifiques :

- L'école travaille cette année sur le thème « **Mon corps, ma santé** » :
 - 2 matinées sur « **LE RESPECT DU CORPS** » seront proposés aux élèves les 17 et 24 mars. Les 8 ateliers aborderont les sujets suivants : parties du corps/ identifier les adultes de confiance/ identifier et verbaliser ses émotions/ capacité à dire non/ gestes permis et interdits/ zones privées/ espace personnel et limites à ne pas dépasser/lectures. Cette année, 2 conseillers pédagogiques et l'infirmière du collège de Cusset vont participer à l'encadrement des ateliers. Un retour auprès des familles est en cours de réflexion.
 - en avril des ateliers sous un format identique seront proposés sur le thème du **SOMMEIL** et des **ECRANS**.
 - en mai un **CROSS BOUCHONS** sera organisé dans la cour de l'école (Parents et enfants, préparez vos baskets !)
- « Musiques Vivantes » : Les interventions de Sophie se sont achevées aux vacances de février (8 séances). Une partie du travail sera présenté aux parents lors de la fête de fin d'année.

7- Liaison GS-CP :

- Une première rencontre a eu lieu à la maternelle le vendredi 6 février 2026. Les Moyens des classes de Mmes Robin et Ménard ont été pris en charge par les maîtresses des Petits et des Moyens qui se sont rendus au gymnase pour des ateliers sportifs. Des ateliers ont été proposés aux grands et aux élèves de CP à l'école : parcours de motricité, jeux, diapositives, Kamishibaï.
- Une deuxième rencontre est prévue le 8 juin avec une visite de l'école élémentaire, un pique-nique et des lectures d'albums par les CP.
- Un temps d'adaptation et de découverte sera proposé aux GS les 22 et 23 juin matin (1h30 passée au CP pour les élèves de GS par groupes de 8 élèves). Les parents emmèneront leur enfant à l'école élémentaire le matin, le confieront aux enseignantes de CP, les maîtresses de maternelle les récupéreront au moment de la récréation.
- Une réunion avec les parents des futurs CP aura lieu à l'école élémentaire en juin. Elle est proposée par Mme Charret, directrice.

8- Piscine pour les grands :

Natation scolaire pour les GS : 8 séances du 27 avril au 26 juin 2026 à la piscine de Cusset le jeudi matin de 10h35 à 11h10. Certains parents se sont portés volontaires pour passer un agrément afin de pouvoir encadrer dans l'eau (validité 5 ans). Nous rappelons que les séances de piscine auront lieu à l'unique condition qu'il y ait 3 parents pour encadrer dans l'eau. Les parents qui s'inscrivent peuvent le faire pour une seule séance ou plus. Un tableau d'inscription est affiché sur la porte d'entrée.

9- Les spectacles, les sorties, les fêtes :

- Spectacle à l'école par la Cie Planète Mômes : « Le Palais des 5 sens » le mardi 24 février 2026 (2 représentations le matin). Spectacle financé par la coopérative de l'école (450 €).
- Spectacle à l'école par la Cie Rêves et Mélodies : « Babaco » le 5 juin 2026 juin.
- Mme Robin n'a pas pu obtenir de créneau de visite pour l'exposition « Le Musée détourné » à Vichy. Elle a vivement encouragé les parents à y emmener leur enfant. Un réinvestissement sera fait en classe.
- Sorties de fin d'année : randonnée découverte autour du lac de Saint Clément avec pique-nique pour les 4 classes fin mai, début juin.
- La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 19 juin 2026 à 18h à la salle des fêtes de Creuzier-le-Vieux. Une réunion avec les parents élus permettrait de mettre en place une aide à la préparation de la fête.

10- Les ventes / la coopérative de l'école :

- Vente de calendriers en décembre : bénéfice pour la coopérative scolaire de 705,85 €.
- Une vente de sacs isothermes personnalisés avec les dessins des bonshommes des élèves sera proposée en mai au prix de 10 € l'unité.

Les diverses ventes sont faites au profit de la coopérative de l'école et permettent le financement de spectacles, sorties ou achats de matériel éducatif. Le solde au 31/01/2026 s'élève à 6 224,79 €.

Remerciements aux familles qui apportent leurs contributions à la coopérative scolaire (cotisations, ventes diverses).

11- Comptes Mairie : Année civile 2025

- L'allocation de fonctionnement (3780 €, soit 42 € par élève) a été utilisée avant décembre.
- L'attribution investissement (1167,09 €) a été utilisée (1 meuble colonne, 10 roues pour la cour de récréation, anneaux de motricité).
- La subvention de fonctionnement (2150 €) a permis de couvrir les frais d'affranchissement du courrier (100 €), une partie des frais pour les sorties (500 €), l'achat de papier pour le photocopieur (350 €), des livres de Noël (900 €) et de BCD (300 €).

Budget année civile 2026 : l'école souhaiterait un renouvellement de la subvention de fonctionnement afin de couvrir les frais d'affranchissement le papier photocopieur, l'achat des livres de Noël et BCD ainsi qu'une partie des frais pour les sorties, soit un total de 2 230 € et une attribution investissement d'un montant de 1 453,34 € (2 tables de classe, 1 bac à livres pour la BCD, 6 draps pour couchettes, 3 cercles basculants et des plaques tactiles pour la motricité, un module de gym ½ cylindre et 1 lot de 12 briques multifonctions).

Besoins en informatique : 1 jeu de hauts parleurs, 2 claviers/souris sans fil et 4 écrans 24 pouces.

Le montant de l'allocation de fonctionnement (42€ par enfant jusqu'à présent) et le budget seront votés en avril 2026 en Conseil Municipal.

L'équipe remercie la Mairie pour ses aides financières qui permettent un fonctionnement harmonieux de l'école.

12- Travaux :

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour les travaux effectués.

- Des travaux sont à prévoir sur les lavabos des classes. Ils sont trop petits pour permettre le nettoyage de la peinture. La demande a été mise au budget 2026 par la mairie.
- Il serait souhaitable de faciliter et sécuriser l'accès à la cabane à vélos afin que les enfants puissent sortir et ranger le matériel de façon autonome. Actuellement l'enseignante ne peut pas surveiller les élèves qui sont dans la cour et distribuer les vélos dans le local de la maison de l'Enfance. Ou bien prévoir un local dans la cour de l'école.
- Les enseignantes souhaiteraient que le grillage de la cour soit sécurisé dans la partie haute (pose de protections sur les piques qui sont dangereuses).
- La liste des travaux à prévoir est donnée à la Mairie (panneau de liège, détartrage des robinets et réglage du groom à la cantine, enlever la fixation murale TV à la BCD, réparation volets roulants, VMC à contrôler, fuite robinet classe 4, fuite porte secours classe 2, film solaire couloir école et couloir cantine, sécuriser le haut du grillage de la cour de récréation, déplacer le petit portillon qui se trouve en haut du terrain afin de permettre une surveillance, divers pas de vis à sécuriser dans la cour...).

Les représentants de la Mairie ne sont pas engagés tant sur le plan financier que sur les travaux demandés. Il faut attendre la mise en place du prochain conseil municipal. Nos remerciements à la Municipalité qui s'efforce, dans la limite de ses contraintes budgétaires, de prendre en compte nos différentes demandes liées au bien vivre des enfants.

Point abordé par les représentants de parents d'élèves : Le problème de la sécurité des piétons sur le trottoir le long de la maison de l'Enfance. Une solution reste à trouver par la Mairie (arceaux, marquage au sol, info aux familles, panneau...).

A noter : accueil de stagiaires

Sandrine du 23 au 27 février, du 2 au 13 mars et du 20 au 30 avril 2026

Jeanne du 23 au 27 février 2026

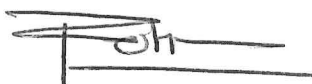
Anaé du 30 mars au 3 avril 2026

Zoé du 29 juin au 3 juillet 2026

Mme Robin déclare la réunion terminée à 18h30 et remercie les participants

Prochain conseil pour les 2 écoles : le mardi 23 juin 2026

Président de séance
Gwenann ROBIN



Secrétaire de séance
Sandrine MENARD

